

Marché 616807

Armoires multiservices, vestiaires
de bureau et vestiaire gain de
place

Socle banc pour gain de place – 1 colonne
3134228



*Ces accessoires viennent compléter la gamme
SEAMLINE*

+ PRODUIT

Sécurité

Résistant

Simplicité

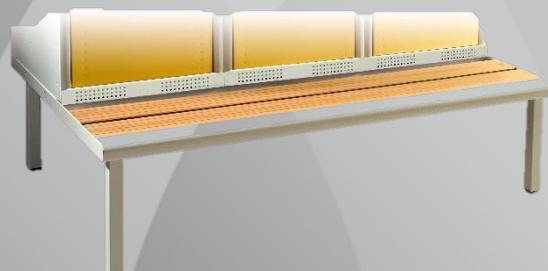
Esthétique

Fonctionnel

Recyclable : à 100 %

Equipement complémentaire

Socle banc – 1 colonne



Réf UGAP 3134228

Réffour. SBDM04

Visuel non
contractuel

Dimensions

Code Racine	Dimensions LxPxH en mm
SBDM 04	400 x 800 x 400

ACIAL SAS
14 Avenue du Blanc
41110 SAINT AIGNAN
Téléphone : 02 54 71 14 14
Messagerie : sales@acial.com
www.acial.com



Caractéristiques techniques

Socle-banc en tube d'acier cintré coude américain, épaisseur 1,5 mm composé de :

- 2 traverses de section 30 x 30 mm
- 2 longerons de section 30 x 20 mm
- 1 renfort d'assise.
- Pieds munis d'embouts en plastique noir non tachant, avec vérins (course 20 mm).
- Assise constituée de 2 lames en chêne clair protection huilée, section 96 x ép. 20 mm.
- Livré en kit, prêt à monter. Montage simple et rapide par boulonnage (sachet visserie + notice fournis).
- Adaptable sous vestiaires SEAMLINE® industrie et multicasiers

Finition

Toutes les pièces sont dégraissées à chaud par aspersion. Après rinçage, elles subissent une phosphatation anti-corrosion puis, séchées, une couche de poudre thermodurcissable à base de résines époxy et polyester, sans plomb ni solvant, cuite au four à 200°C.

Conditionnement

Emballage individuel sous sac plastique.

Garantie

La garantie est de 10 ans à compter de la date de livraison, couvrant les avaries de fonctionnement et vices de fabrication.

La garantie ne peut être appliquée pour des vices provenant de modifications effectuées sur le produit sans autorisation, pour les défauts de fonctionnement liés à l'usure normale, en cas d'utilisation dans un environnement corrosif ou agressif inadapté au produit en tôle, pour des actes de négligence et de vandalisme.

Cette garantie couvre la fourniture des pièces défectueuses et le coût de la main-d'œuvre s'y rapportant. Toute intervention au titre de la garantie n'engendre pas d'extension de durée de celle-ci.

Nuancier

